L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 7 JUIN 1893.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 Juin 1893.—Indications: Pour la Louisiane.—Beau temps; hausse de température, vents du nord, variables.

Température du 6 juin 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	80	24
Midi...............	80	24
3 P. M............	80	24
6 P. M............	78	23

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Willie Soland à Mlle Elizabeth Perkins; Frank Gottlieb à Mme Joseph Schwinner; Thomas Allen à Mlle Mary J. Spiec; William Collins à Mlle Rose Johnson; Charles Topman à Mlle Helen Gusman.

NAISSANCES.—Mmes Peter A. Carreras, un garçon; Joseph Aban, une fille; Roberto Zanetti, une fille; Mitchell Jackson, un garçon; Jeff. D. Levine, un garçon; Henry Kahne, une fille; Adolph G. Schmitt, un garçon.

DÉCÈS.—Mme Wilhelmina Wetaget, 31 ans, coin Post et Bourgogne; E. H. Wilts 11 mois, 545 rue Commune; Rebecca Wilson, 4 mois, 165 rue St Thomas; Mamie E Kropp, 10 mois, 832 rue Constance; George C. Augemar, 2 mois, coin Carondelet et Deuxième; Charlotte Reed, 5 ans, 110 rue Freret; Ephraim Epps 57 ans, rue Septième près Howard; Léonard Rapp, 8 ans, 152 rue Alix; Michael Miller, 7 mois, McDonoghville, Lne; Mlle Kate Fitzpatrick, 22 ans, 256 rue Dryades.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

J. P. Skelly à P. Beam, un terrain borné par les rues Laurel, Léontine, Live Oak et Valmont, $1,350.

Mme E. Causley et al. à C. McCarthy, deux terrains bornés par les rues Melpomène, White, Thalie et Franklin, $2,500.

F. Goslin à B. Pugel, un morceau de terre borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et St-Thomas, $650.

Commercial Homestead Association à Mme F. J. Benedict, un terrain borné par les rues Colisée, Dufossat, Bellecastle et Perrier, $1,200.

Fitzpatrick & Smith à J. R. Hoffman, un terrain borné par les rues Peters, Magasins, Léontine et Camp, $575.

Succession de B. Lacoste à L. Legrand, deux terrains bornés par les rues Douane, Bienville, Broad et White, $1,000.

Mme E. Neiderman à la Mutual Loan and Building Company, un terrain borné par les rues Général Taylor, Constance, Peniston et Laurel, $1,650

F. H. Winter à Chas. Stebling, un terrain borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Freret, $800.

F. W. Ellerman à F. Reusch, trois terrains bornés par les rues Sixième, Septième, Dryades et Baronne, $700.

Mutual Building and Loan Company à P. Jane, un terrain borné par les rues Général Taylor, Constance, Peniston et Laurel, $1,800.

L. Valles à J. Pierce, deux terrains bornés par les rues St-Philippe, Villeré, Ursulines et Robertson, $4,100.

W. A. Anderson à Charles A. Denis et al., deux terrains bornés par l'avenue St-Charles, les rues Melpomène, Carondelet et Thalie, $13,900.

Le même à A. Denis, un terrain et un tiers de terrain borné par les rues Canal, Douane, Chartres et Passage de la Bourse, aussi, un terrain borné par les rues Bienville, Chartres, Decatur et Conti, $11,800.

Merchants' Mutual Insurance Company à la Merchants' Insurance Company, deux terrains dans le Premier District, trente-sept terrains dans le Deuxième District, quarante cinq terrains dans le Troisième District, un terrain dans le Quatrième District, un terrain dans le Cinquième District, et dix-sept terrains dans le Sixième District, aussi, deux morceaux de terre dans la paroisse St-Bernard, $300,000.

Cour Criminelle.—Section B.—M. L. O. Desforges a comparu hier devant la Cour Criminelle et a nié sa culpabilité. Il a été renvoyé en prison en attendant sa mise en jugement.

Deuxième Cour de Recorder.—J. W. Von Sachs a de nouveau comparu hier devant le juge de la 2me cour pour abus de confiance. L'accusation avait été portée contre lui par un Texien en qui il croyait avoir trouvé une nouvelle victime. Il a été condamné à $50 ou 60.

Arrestation.—Le chef Gaster a reçu hier matin avis de l'arrestation à San Antonio de W. L. Brag, le teneur de livres de M. Ballejo, qui s'était rendu coupable d'un détournement de $400.

M. Ballejo est parti dans la soirée avec le détective Kerwin pour ramener le fugitif.

Les travaux de la Cour Criminelle.—Le contrat pour l'exécution des travaux supplémentaires que l'on a décidé de faire à la nouvelle Cour Criminelle, a été mis hier aux enchères. La première offre a été de $31,500. M. Orlopp et la N. O. Railway Supply Co. étaient en présence et celle ci a obtenu le contrat pour $24,500.

Les levées.—L'ingénieur d'Etat, M. Thompson, de retour d'une visite aux levées du Nord de la Louisiane, dit que les habitants sont découragés par la durée de la crue et l'abondance et la persistance des pluies.

Les planteurs ont perdu tout espoir de pouvoir ensemencer de nouveau ou replanter, leurs terres restant plus longtemps sous l'eau qu'ils ne l'avaient espéré.

La crevasse Wyley mesure 3,697 pieds et l'extrémité inférieure cède à raison de 200 pieds par jour, aussi est-il nécessaire de prendre des mesures pour la consolider.

La pluie fait beaucoup de mal aux levées qui ainsi détrempées se trouveront assez mal en état de résister aux crues qu'annonce le capitaine Kerkam.

Le fleuve marque à la Nouvelle-Orléans 16,2

Le nouvel inspecteur des Edifices Publics.—Le secrétaire Carlisle vient de signifier à M. L. W. Walker, inspecteur des édifices publics, que le gouvernement se dispenserait de ses services à partir du 9 courant et en même temps il a nommé son successeur M. Richard Fourchy. A ce choix, tout le monde a applaudi en ville, où le nouveau titulaire, fils de M. Paul Fourchy, ex président de la Compagnie d'assurance des Marchands, est très populaire.

C'est un jeune homme de 26 ans, qui, après de brillantes études comme architecte, a su déjà se distinguer dans la profession qu'il s'est choisie.

Dès 1883, il fut nommé dessinateur dans le bureau du voyer de la Nouvelle-Orléans. En 1892, lorsque MM. Oxnard et Sprague conçurent le projet d'une grande sucrerie dans la paroisse Ste-Marie, ce fut à M. Fourchy qu'ils confièrent l'exécution des plans. travail qui demanda huit mois d'attention constante.

En 1892, M. Fourchy fut choisi pour surveiller la construction d'une annexe de l'Hôpital de Marine.

Il a toujours rempli avec distinction les postes qui lui ont été confiés, et grâce à ses connaissances profondes, il a toujours répondu à l'attente de ceux qui lui avaient accordé leur confiance, aussi est-ce avec une parfaite unanimité que l'on a applaudi au choix du ministre Carlisle.

Vols.—Vers 10 heures 30 du matin un nègre prétendant se nommer Barney Jackson s'est introduit dans le magasin de chaussures de M. A. G. Rommel, No 436 rue Magasins, et y a volé deux paires de chaussures évaluées $8.

Il a été aperçu par un des employés du magasin qui l'a poursuivi et il a finalement été arrêté dans la cour d'une maison, rue Terpsichore, près Annonciation, par le sergent Vogt et l'agent Fitzgerald.

Il a comparu devant le recorder Whittaker qui, à défaut d'une caution de $250, l'a envoyé à la prison de paroisse en attendant sa comparution devant la Cour Criminelle.

—J. H. Hastings, un nègre employé comme domestique dans la maison mal famée située au No 40 de la rue Bassin, a volé à Lou Prout, la propriétaire, une somme de $13. Il a été arrêté par le caporal Duffy, au No 37 de la rue Marais où il s'était réfugié, et a été écroué au poste de police du premier precinct sous une accusation de larcin.

—Un inconnu qui s'est introduit dans la grocerie de Schwartz & Wellman, au coin des rues Magasins et Race, y a volé $18 en argent et une montre évaluée $8.

Au moment où il sortait du magasin, ayant aperçu un agent, il a refermé la porte et s'est échappé en sautant par-dessus la clôture de la cour.

Arrestation.—Hier à 9 heures 30 P. M., au coin des rues Poeyfarré et Tchoupitoulas, au cours d'une discussion avec John Smith, Mary Kremmer et Catherine Smith, un nommé Patrick Brennan a tiré trois coups de revolver. Il a été arrêté par le caporal Cleary et [illegible] au poste de police du deuxième [illegible]

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier du Conseil Municipal a eu lieu hier soir à 7 h. 30, sous la présidence du Maire John Fitzpatrick.

Vingt un membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit:

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 3 juin 1893.

2. Pétition de Joseph Torres, qui demande une réduction d'assessement sur sa goëlette, la "Tres Hermanas."

3. Pétition de F. A. Saville, exécuteur testamentaire de S. B. Steers, qui demande l'annulation d'un assessement inscrit par erreur.

4. Communication de Jos D. Taylor, notaire de la ville, relative à une erreur faite dans les contrats pour le pavage de l'avenue Napoléon, de Magasins à Tchoupitoulas et de Claiborne à Dryades, et ayant trait à la proportion des dépenses qui doivent être supportée par la ville. Le notaire a rédigé de nouveaux contrats conformes à la loi No 73 de 1876.

5. Rapport du commissaire des édifices publics contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du police jail, du 30 mai au 5 juin 1893.

6. Communication du commissaire des édifices publics contenant une pétition de Thomas Patton adjudicataire des fourrières qui refuse de recevoir les chiens ramassés dans les rues, parce que la société protectrice des animaux l'a sommé de changer le procédé dont il fait usage pour les tuer.

Il demande que la ville prenne des mesures pour se débarrasser des chiens mis en fourrière après le 1er juillet 1893.

7. Communication du commissaire des édifices publics qui demande que, vu la diminution du nombre des commis de la deuxième cour civile de district, un gardien supplémentaire des archives soit nommé.

8. Pétition du même, qui prie le Conseil d'accorder au commis Jos. E. Manning un congé de trente jours.

9. Pétition des propriétaires de la rue Berlin, de Magasins à St-Charles, qui protestent contre le pavage de cette rue.

10. Pétition des propriétaires d'immeubles et habitants de la rue Royale, de la rue du Canal à la rue Conti, qui protestent contre l'établissement d'un café-concert dans ce voisinage.

XI. Communication de M. Blaine Jamison, secrétaire du Bureau des Ecoles qui informe le Conseil de la décision du dit Bureau, de transférer aux administrateurs des écoles McDonogh, pour la construction ou la réparation d'écoles dans le sixième district, le produit de la vente des terrains occupés par l'école Jersey, récemment détruite par un incendie.

12. Rapport des administrateurs de l'asile Shakespeare relatif à l'état des finances de cette institution pour le trimestre finissant le 31 mars 1893.

13. Pétition de Scott Griffin, Jos H. Fuller, H. P. Lawson, A. F. Haywood, D. A. Ciran, Henry Ross et Peter Preston qui demandent qu'une amende à laquelle ils ont été condamnés par le juge Whittaker, leur soit remboursée.

14. Projet d'ordonnance relative à la construction d'un système d'égouts, d'après les plans de la New Orleans Sewerage Co., en vertu de l'ordonnance No 6142 C. S.

Respectueusement,
Signé: JOHN FITZPATRICK, Maire.

Le secrétaire donne lecture du veto suivant du maire qui est reçu favorablement par le Conseil:

Mairie de la Nlle Orléans, Hôtel-de-Ville, 6 juin 1893.

Aux membres du Conseil:

"Je vous renvoie, sans y avoir apposé ma signature, les deux ordonnances suivantes adoptées par vous à votre dernier meeting:

Premièrement, une résolution acceptant la proposition de la Southern Artesian Well Co., relative à la réparation du puits artésien du square Lafayette.

D'après le contrat, après les réparations, le puits devra fournir "10,000 d'eau par jour." Il n'est pas spécifié si le volume d'eau sera de dix mille gallons ou 10,000 tonneaux. La compagnie ne devrait pas être payée pour ses travaux, avant que le voyer ait lui même, actuellement mesuré le volume d'eau fourni par le puits.

Deuxièmement, une ordonnance en vertu de laquelle le montant d'intérêts pour taxes pour les années 1891 et 1892 devait être remboursé à la W. H. Chaffe Co., Ltd. Je ne crois pas que l'on doive faire droit à la requête de la Compagnie, car si dans ce cas le remboursement des intérêts est accordé, le Conseil sera accablé de nombreuses pétitions du même genre.

Respectueusement,
J. FITZPATRICK, Maire.

Un congé d'un mois est accordé au commis en chef, Joe. E. Manning.

Lecture est donnée des rapports des différents comités.

Vingt quatre ordonnances relatives aux finances sont adoptées.

Le voyer est requis de fournir des plans et spécifications pour la construction d'un ascenseur à l'Hôtel de Ville.

Le contrôleur est requis de faire publier la pétition des personnes demandant le pavage en gravier Rosetta, de la rue Pleasant, de l'avenue St-Charles à la rue Magasins.

Le trésorier est autorisé à recevoir le montant intégral des taxes au nom de W. G. Tebault.

Le contrôleur est requis de faire publier la pétition des propriétaires demandant le pavage en gravier Rosetta, de la rue Marengo, de Carondelet à Clara.

Le trésorier est autorisé à recevoir intégralement le montant des taxes au nom de Mme S. Bacon et autres.

Conformément à la loi, le contrôleur est requis de faire publier dans le journal officiel la pétition des propriétaires qui demandent le pavage en Schillinger du côté nord de la rue Berlin, de Magasins à Constance, et celle des propriétaires qui demandent le pavage en briques du côté est de la rue Constance, de Berlin à l'avenue Napoléon.

Le voyer est requis de fournir des plans et spécifications pour le pavage des rues suivantes: Berlin, de Magasins à St-Charles; Constance, de Berlin à l'avenue Napoléon; Pleasant, de St-Charles à Magasins et Marengo, de Carondelet à Clara.

Résolution de M. Haunafy en vertu de laquelle une somme de $400 est allouée pour la construction d'un baffroi au Police Jail.

Les offres de la compagnie de gravier Rosetta pour le pavage de la rue Ste-Marie, de l'avenue St Charles à la rue Carondelet, sont acceptées.

Le voyer est requis de préparer des plans et spécifications pour la construction d'un pont sur le nouveau Bassin en remplacement du Pont Noir.

Le Conseil alloue à la Société de St-Vincent de Paul une somme de $250.

Le secrétaire est requis d'annoncer l'intention du Conseil de faire paver, avec du gravier, la rue St Ferdinand, de Royale à St-Claude, et les rues Pauline et Jeanne, de la Levée à St-Claude.

Le contrôleur est requis d'annuler certaines taxes au nom de la Old Folks Home M. E. Church.

Il est requis d'effacer un assessment en double au nom de C Munchow.

Ordonnance de M. Jamison en vertu de laquelle une somme de $3,500 est allouée pour l'exécution d'un plan topographique de la Nouvelle-Orléans.

Le trésorier est autorisé à demander des offres pour le pavage en gravier des rues Villeré, de Bouny à Lavergne, et Patterson de Lavergne à la voie du chemin de fer du Southern Pacific, à Alger.

Le commis du Conseil est requis de faire publier dans les journaux, une fois par semaine, pendant un mois, que le Conseil a l'intention de faire paver la rue Delachaise, de l'Avenue St-Charles à la rue Carondelet.

Le maire est autorisé à signer un contrat avec la Rosetta Gravel Co., pour le pavage de l'avenue Napoléon, de la rue Magasins à la rue Tchoupitoulas, et de la rue Dryades à la rue Claiborne.

Cheval emporté.—A 4 heures de l'après-midi, un cheval attelé à un buggy appartenant à M. L. H. Hight s'est emporté au coin des rues Julie et Magnolia, et a continué sa course jusqu'à la rue Clio où il a renversé un poteau et enfoncé une des portes du café de M. Frank Cranee, et l'a endommagée pour environ $12. La voiture a reçu pour environ $5 de dommages.

Descente de police.—Le sergent Clifton et l'agent Douroux ont arrêté dans une maison de jeu, au No 18 de la rue Tremé, quatre individus qui ont été condamnés à $10 ou 30 jours.

La Salsepareille d'AYER

Est supérieure à toutes les autres préparations se disant dépuratifs du sang. La première de toutes, parce que le principal ingrédient employé à sa fabrication est l'extrait véritable de la racine de salsepareille de l'Honduras, la variété la plus riche en propriétés médicinales.

Guérit le Catarrhe

Aussi, parce que la Bardane Jaune est cultivée expressément pour la Compagnie et est toujours fraiche et de la meilleure qualité. Avec un soin égal et judicieux, chacun des autres ingrédients est choisi et combiné. Elle est

La Médecine Supérieure

parce qu'elle est toujours la même, en apparence, goût et effet. Elle est grandement concentrée, et de petites doses seulement sont nécessaires. Elle est, en conséquence, le dépuratif du sang le plus économique qui existe. Elle rend les aliments nutritifs, le travail agréable, le sommeil réparateur et la vie pleine de bien-être.

Guérit LES SCROFULES

Elle recherche toutes les impuretés dans le système et les expulse sans faire de mal par les voies naturelles. La Salsepareille d'AYER donne à la démarche l'élasticité, et aux vieillards et aux infirmes, la santé, les nouvelles forces et la vitalité.

La Salsepareille d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix $1; six flacons, $5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

L'exécution de Gus. Albers.—Le gouverneur a signé l'arrêt de mort de Gus. Albers et fixé au 30 courant la date de l'exécution.

Disparu.—Auguste Mendel, un jeune homme de dix-huit ans, demeurant à l'encoignure des rues Calhoun et Patton, sixième district, a disparu de chez lui depuis dimanche dernier. La police qui a été prévenue est à sa recherche.

Incendie.—A 10 h. 45, le feu a endommagé pour environ $10, l'immeuble situé à l'encoignure des rues Poeyfarré et Tchoupitoulas, appartenant à John Schoe et occupé par Mary Smith et plusieurs autres personnes. L'alarme a été donnée à la boîte No 47.

C'est dans la même maison que vers 10 heures du soir le caporal Cleary avait arrêté Patrick Brennan et trois autres personnes pour tapage nocturne.

Menus faits.—Le jugement du juge Moise condamnant Rick Murphy à deux ans de pénitencier pour larcin, a été confirmé par la Cour Suprême.

—Hier matin à 10 heures, 45, l'agent Schexnaydre, du troisième precinct, s'est trouvé mal à l'encoignure des rues Conti et Bourgogne, et on a été obligé de le transporter chez lui en voiture.

—Hier soir, vers 9 heures et quart, William Burns qui demeure au No 58 de l'avenue Louisiana, a accidentellement passé la main droite à travers une vitre et s'est tranché une artère. Il a reçu les soins du Dr Magruder.

Aux enfants qui ont mal aux yeux ou aux oreilles ou qui sont atteints de scrofules, donnez la Salsepareille d'Ayer.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

La Rose d'Or que Léon XIII vient de bénir et qui est destinée à la reine des Belges est placée dans un vase ciselé style du quatorzième siècle.

La dédicace suivante est gravée sur une plaque en or au pied du vase:

Mariae. Henricae. Belgarum. Reginae. Rosam. Auream. Leo XIII P. M. D. D. D. Anno MDCCCXCIII.

Les Anglais sont facétieux et les avocats d'Angleterre ont, dans leur sac, plus d'un tour.

On sait que, en Angleterre, le défenseur a le droit, à l'audience, de poser aux témoins toutes questions qui paraissent utiles à leur cause.

L'autre jour, se plaidait une affaire d'empoisonnement. Arrive le chimiste chargé d'analyser les viscères de la victime, et l'avocat de lui dire insidieusement:

—Pourriez vous me dire comment se plante le céleri?

Le témoin reste muet comme une carpe. Et soudain, nouvelle question:

—Quelle est l'influence de la lune sur la végétation?

Et comme le pauvre témoin est de plus en plus ahuri, et ne répond rien, l'avocat s'adressant au jury, lui lance superbement:

—Comment! messieurs, vous voulez ajouter foi au dire de ce témoin? Mais vous voyez bien qu'il ne sait rien!

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaitre sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La sentence des Panamistes.

Paris, 6 juin—*L'Eclair* dit que la Cour de Cassation annulera les condamnations de Chas de Lesseps et autres personnages mêlés dans l'affaire de Panama. Elle basera cette décision sur des vices de procédures.

L'empereur Guillaume.

Carlsruhe, 6 juin—Le *Carlsruhe Zeitung* dit que l'empereur Guillaume répondant au télégramme du grand duc Frédérick dans lequel il lui annonçait que les Unions militaires s'étaient engagées à lui donner leur appui, s'est exprimé ainsi:

"Votre promesse de coopération ne fait que confirmer l'espoir que j'ai toujours eu de voir le peuple allemand, lorsqu'il s'agira de la sécurité de l'Empire, oublier les divisions politiques pour s'unir et lutter pour conserver ce qu'il a fallu tant de temps pour conquérir avec l'active coopération de Votre Altesse Royale."

Le scandale des banques à Rome.

Rome, 6 juin—Pour satisfaire l'opinion publique et certains députés qui demandaient que justice fut faite, les autorités ont intenté des poursuites aux personnes impliquées dans le scandale des banques. Signor Cuciniello et autres sont accusés du détournement de 2,450,000 livres au détriment de la banque de Naples dont Cuciniello était le directeur.

Il était déguisé en prêtre lorsque la police l'a arrêté au mois de janvier. Il avoue avoir détourné la somme entière et disculpe le caissier qui dit il n'a pas été son complice.

Il a dit qu'il lui avait donné une somme de 370,000 livres pour les payer à la Banque Romaine, à laquelle cette somme était due.

Le reste de la somme, il l'a donné à une personne dont il ne veut pas révéler le nom, mais qui a essayé de la rembourser dans un délai de 4 jours.

L'identité de cette personne a piqué la curiosité publique.

L'arrivée de l'Infante à Chicago.

Chicago, 6 juin—La ville de Chicago a souhaité aujourd'hui la bienvenue à l'Infante d'Espagne qui est arrivé à midi. Des milliers de personnes étaient assemblées sur les trottoirs, particulièrement dans le voisinage du Board of Trade.

La princesse était vêtue d'un costume de voyage gris. Elle était assise à côté de son mari. Le train spécial a franchi très rapidement la distance entre Pittsburg et Chicago. La princesse s'est couchée de bonne heure et a bien dormi. Elle a pris une tasse de chocolat ce matin à 8 heures dans sa chambre et ne s'est levée qu'à 10 heures.

Le prince, le duc et la marquise s'étaient levés de bonne heure complètement remis des fatigues de la veille. A 11 heures on a servi le déjeuner dans le wagon de la princesse. Les membres de sa suite ont déjeuné dans le wagon-réfectoire. Une délégation de citoyens de Chicago ayant à sa tête le maire et le consul d'Espagne, M. Chatfield Taylor, se trouvait à la gare. A l'arrivée du train le commandant Davis les a présentés.

Le train est entré en gare à midi 8 minutes.

Les visiteurs ont été emmenés directement au Palmer House, qui était pavoisée aux couleurs espagnoles et américaines. Les appartements de l'Infante étaient décorés avec des plantes tropicales.

Chicago, 6 juin—L'Infante Eulalie, la modeste petite princesse espagnole est à Chicago.

Elle est est arrivée aujourd'hui; des milliers de citoyens de tous les Etats, des représentants de tous les pays étaient réunis à la gare anxieux de la voir. Ils ont vu une petite femme modeste, aux yeux noirs, un être humain comme eux tous.

L'infante a été reçue par le maire Harrison auquel elle a tendu la main. M. Harrisson l'a baisée. Plusieurs Espagnols, successivement présentés, ont fait de même. Les Américains ont accueilli la princesse de la façon dont ils savent traiter une femme.

Après les présentations, le maire a offert son bras à la princesse et passant entre les conseillers municipaux l'a amenée à sa voiture, au milieu d'acclamations enthousiastes.

La voiture était celle de Bertha Palmer dans laquelle le Président fut conduit à l'Exposition le jour de l'ouverture.

Lorsque la voiture est sortie de la gare, le clairon a résonné et les régiments de cavalerie B et E ont présenté les armes. Ils ont servi d'escorte à la princesse jusqu'au Palmer House.

Le duc de Veragua, séparé de la princesse par la foule, a pris une voiture pour se rendre à l'Auditorium, car l'Infante devait lui accorder une audience dans la journée. De l'hôtel, aussi loin que les regards pouvaient s'étendre, on apercevait la foule.

Lorsque l'infante est descendue de voiture, les hommes se sont découverts et les femmes ont analysé son costume, un vêtement en drap gris tourterelle garni de rose et orné de dentelles et de passementerie.

Mardi, l'infante recevra du président Palmer une copie du Salut National: "Columbia saluant les nations." Cette copie est en satin aux couleurs d'Espagne et accompagnée cette note de l'auteur.:

Chicago, 6 juin, 1893.

A l'Infante d'Espagne:

Acceptez Madame de la part de l'auteur, ce souvenir qui vous sera offert officiellement comme étant l'expression de l'estime et de l'affection qu'éprouve pour vous le peuple Américain.

J. D. LYNCH.

Le comité de cérémonies de l'Exposition s'est réuni pour proposer le programme de la réception de l'Infante qui aura lieu jeudi. Elle visitera l'Exposition pour la première fois jeudi. Elle y sera escortée par les troupes. Elle sera amenée au palais de l'administration où le président Palmer lui offrira un magnifique déjeuner.

Buffalo Bill et ses indiens, les cosaques, les mexicains, les cowboys et les organisations militaires défileront devant elle. Dans l'après-midi elle assistera au concert et le soir à une exhibition pyrotechnique sur le grand bassin.

Malgré l'arrivée de l'Infante, qui était l'événement du jour, il y a eu beaucoup de visiteurs à l'Exposition. Il en a été admis 70,000.

Un modèle de la Trésorerie des Etats-Unis va être construit dans la rotonde du Palais de l'Administration. Il sera construit en pièces colombiennes de 50c. Cette idée est due à M. R. J. Thompson, reporter d'un journal.

Il faudra pour mettre ce plan à exécution plus de 100,000 pièces. Ce modèle sera entouré d'une cage en acier à l'intérieur de laquelle deux jeunes femmes costumées en déesses de la Liberté vendront aux visiteurs les pièces commémoratives de l'Exposition colombienne. Le modèle sera dévoilé le 4 juillet.

Le feu à bord.

Port Saïd, 6 juin—Le steamer Anglais "Radnorshire, parti de Yokohama le 6 avril et de Hong Kong le 27, à destination de New York a le feu à bord et on est en train d'en opérer le déchargement pour éteindre l'incendie.

Explosion à bord d'un steamer.

Calcutta, 6 juin—On annonce de Koti, un port situé sur une île de la rivière Kati, côte est de Bornéo, qu'une explosion s'est produite à bord du steamer Houthandel-Bunalda, et que cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Le steamer a coulé à fond.

L'état d'Edwin Booth.

New York, 6 juin—Il n'y a pas eu de changement dans l'état de M. Booth depuis minuit.

Il est sans connaissance depuis lundi. Le malade a de courts assoupissements et à son réveil il est pris d'accès de toux qui l'épuisent beaucoup. On ne pense pas qu'il passe une autre nuit.

Il est pour ainsi dire mort depuis lundi. Il est couché la plupart du temps sur le dos, un bras derrière la tête et l'autre étendu le long du côté. Le malade n'est plus qu'un squelette. Sa figure a une teinte cadavéreuse. Il n'a pris aucun aliment solide depuis longtemps et il ne lui est plus administré qu'un peu de bouillon et d'eau distillée.

New York, 6 juin—L'état du malade a commencé à empirer ce soir à 7 heures. Le Dr Smith a été appelé en toute hâte.

New York, 16 juin—Edwin Booth est mort ce matin à 1 heure 15.

Le traité d'extradition entre les Etats-Unis et la Russie.

New York, 6 juin—Il a été publié ici ce matin une dépêche de Washington qui est dit-on une copie exacte des termes du nouveau traité entre les Etats-Unis et la Russie.

Il est ainsi conçu:

Art. I.—Les parties contractantes s'engagent réciproquement à se livrer sur réquisition et d'après leurs lois et règlements respectifs, les personnes qui accusées ou reconnues coupables de la commission sur le territoire d'une des deux parties, des crimes ou délits spécifiés dans les articles suivants, chercheront asile ou seront trouvées sur le territoire de l'autre, pourvu que, d'après les lois criminelles du lieu où elles seront trouvées, les preuves relevées contre elles justifient leur appréhension et leur mise en jugement si le crime ou le délit ont été commis sur les lieux.

Art. II.—Les personnes reconnues coupables ou accusées des crimes ou tentatives criminelles suivants ou de complicité avant ou après la commission du crime seront livrées en vertu des clauses de ce traité, pourvu que le délit dont elles sont coupables soit punissable par les lois des deux pays.

1. *Meurtre et homicide volontaire.*
2. *Viol—Avortement.*
3. *Crime d'incendie.*
4. *Vol de grand chemin*, ou effraction nocturne dans un but criminel.

Vol, ou acte de dépouiller quelqu'un de ce qui lui appartient, par la violence ou l'intimidation.

Larcin—Lorsque le vol dépassera 200 ou 300 roubles.

Faux en écriture et mise en circulation de faux papiers, y compris les actes publics et du gouvernement.

6—Fabrication et mise en circulation de fausse monnaie en métal ou papier, d'actions, de coupons de la dette publique, de billets de banque, d'obligations, et de tout titre, en général. Enfin la contrefaçon et l'usage des sceaux publics, poinçons, timbres et cachets de l'Etat et de l'administration.

Détournement de fonds publics par des fonctionnaires publics ou des dépositaires.

8—Détournement par toute personne salariée au détriment de ceux qui l'emploient, lorsque le montant dépassera 200 ou 300 roubles.

9—Piraterie ou mutinage, lorsque l'équipage ou une partie de celui-ci aura pris possession du navire par fraude ou violence exercée contre le commandant.

10—Destruction criminelle et illégale ou obstruction des voies ferrées.

Art. 3.—S'il est prouvé que l'extradition est demandée pour un délit politique, il ne sera pas fait droit à cette demande.

Toute personne livrée ne pourra pas être poursuivie ou mise en jugement pour un délit politique commis antérieurement à son extradition, ni pour un délit autre que celui pour lequel l'extradition aura été demandée, et on ne pourra pas la demander pour un délit antérieur à la date à laquelle ce traité sera mis en vigueur.

Tout attentat à la vie du chef de l'un des deux gouvernements ou à celle de l'un des membres de sa famille, dans le cas de meurtre, assassinat, empoisonnement, ou complicité dans l'un de ces crimes, ne sera pas considéré comme un délit politique.

Art. IV.—Les parties contractantes ne seront pas obligées de livrer leurs propres citoyens ou sujets, conformément aux stipulations du présent traité.

Art. V. Si la personne dont l'extradition est demandée est en prison pour passer en jugement, dans le pays auquel la demande aura été faite, celui-ci pourra à son gré accorder l'extradition ou juger le prisonnier, mais, à moins qu'il n'ait été jugé pour le délit qui avait motivé la demande d'extradition, celle-ci pourra être demandée ultérieurement, quel que soit le délai causé par le procès.

Art. VI.—Les papiers d'extradition d'un fugitif accusé ou reconnu coupable des crimes ou délits mentionnés plus haut seront rédigés par l'agent diplomatique du gouvernement qui fera la demande, et en cas d'absence soit du pays soit de la capitale, ces papiers pourront être rédigés par l'officier consulaire supérieur.

Lorsque la personne dont on demandera l'extradition aura déjà été reconnue coupable d'un crime ou du délit faisant la base de cette demande, celle-ci devra être accompagnée d'une copie du jugement du tribunal qui aura prononcé la sentence et, la dite copie devra porter le sceau de ce tribunal.

La signature du juge devra être légalisée par le fonctionnaire public ayant qualité pour ce faire et le caractère officiel de celui-ci devra également être attesté par l'agent diplomatique ou l'officier consulaire du gouvernement auquel sera soumise la demande.

Lorsque la personne dont on demandera l'extradition sera simplement accusée d'un des délits prévus par ce traité, cette demande sera accompagnée d'une copie du mandat d'amener ou tout autre document judiciaire équivalent émis par un juge ou un magistrat autorisé, et aussi de la copie de l'accusation portée devant le juge, et donnant un détail du délit dont la personne en question sera accusée.

Art. VII—Tout magistrat des Etats-Unis ayant la compétence requise, pourra, sur la production par le secrétaire d'Etat d'un certificat attestant la demande d'arrestation par le gouvernement impérial russe, d'une personne reconnue coupable ou accusée d'un des crimes ou délits prévus dans ce traité, lancer un mandat d'amener pour l'appréhension de la dite personne. Mais si la réquisition n'est pas présentée sous la forme voulue quarante jours après la date de l'arrestation du fugitif celui-ci sera remis en liberté.

Art. VIII.—Tous les objets ou articles en possession du fugitif, l'ayant aidé à la commission du crime ou délit, ou provenant de ceux-ci, et aussi tous les objets ou articles de nature à prouver la culpabilité de l'accusé, seront, si la demande d'extradition est accordée, livrés au gouvernement faisant la demande, même au cas où la mort et la disparition du fugitif rendraient l'extradition impossible.

Les droits des tierce-parties à la possession de ces objets seront toutefois respectés, et ils leur seront rendus sans frais après le procès.

Le gouvernement auquel sera faite une demande d'extradition aura le droit de garder temporairement ces articles à sa disposition lorsqu'ils seront nécessaires pour intenter des procédures criminelles basées sur le délit même qui aura motivé la demande d'extradition, ou tout autre délit.

Art. IX. Dans le cas où la personne dont on demande l'extradition sera aussi réclamée par un autre gouvernement, celui qui le premier a soumis sa demande aura la préférence, à moins que le gouvernement auquel l'extradition aura été demandée ne soit lié par un traité l'obligeant à agir autrement.

Art. X. Les frais occasionnés par l'arrestation, la détention et le voyage des personnes dont l'extradition sera demandée, seront payés par le gouvernement qui aura fait la demande.

Art. 11—Le présent traité sera ratifié, et les copies seront échangées à St Pétersbourg le plus tôt possible. Il entrera en vigueur le 20me jour après sa promulgation, conformément aux lois des deux pays qui l'ont signé et y restera six mois après avis de son expiration donné par l'une des deux nations, à l'autre.

Washington, 6 juin—Les copies ratifiées de ce traité ont été échangées à St Pétersbourg il y a deux mois, mais comme il a fallu prendre de grandes précautions pour la transmission du document aux Etats Unis, le traité n'a été signé que vers la fin de la semaine dernière.

Il était rédigé en français et il a fallu le traduire en anglais et comparer minutieusement la traduction avec l'original. Ce travail a été terminé hier et le Président y a jeté les yeux aujourd'hui pour la première fois.

Il ne restait plus qu'à faire la proclamation officielle, formalité qui a été remplie cette après-midi.

Il y est spécifié que le traité entrera en vigueur le 24 juin.

On affirme dans les cercles officiels qu'en dépit de tout ce qu'on dit au sujet du traité, il est semblable à tous les traités d'extradition négociés par les Etats Unis avec les autres nations, bien que ses résultats puissent bien ne pas être les mêmes, vu la différence qui existe entre le système judiciaire des deux pays.

Le vol de la banque de Burtonville.

Royse, Ark., 6 juin—Les bandits qui ont pénétré dans la banque de Burtonville ont volé $10,000.

Ils ont pris la fuite et en arrivant dans le village de Decatur ils se sont mis à piller les magasins.

Le shérif et ses hommes qui étaient à leur poursuite sont survenus et une bataille s'est engagée entre fuyards et poursuivants. Trois des chevaux de ceux-ci ont été tués, mais personne n'a été blessé. Le shérif a abandonné la poursuite.

Quatre de ses hommes ont continué à donner la chasse aux fuyards, mais on doute de leur succès, car les voleurs ont gagné leurs repaires dans le Territoire Indien.

A Decatur, un des chefs a été reconnu comme étant un des frères Starr.

Incendie.

St Louis, 6 juin—Au petit jour, la fabrique de voitures de Schulp a été endommagée pour $90,000 par un incendie.

K. R. G.

Le King's Royal Germetuer

—Est le meilleur remède pour—

Le Sang, l'Estomac, les Nerfs et les Reins.

Nous avons des milliers d'attestations à cet effet

IL GUÉRIT

Là où tout autre chose ne fait rien.

—Demandez-le à votre marchand—

KING'S ROYAL GERMETUER CO.
Atlanta, Ga.

Les pilules du K. R. G., sont les meilleures. 50 pilules pour 25 cts.
3 fév—

WASHINGTON.

Les récoltes en Louisiane.

Washington, 6 juin—Extrait du Bulletin hebdomadaire de la température et des récoltes:

LOUISIANE—Excès de pluie dans certaines localités. La pluie était toutefois très nécessaire et elle a eu en général de bons résultats. La canne pousse bien, le riz promet, le maïs est beau, le coton est en bon état mais un peu gêné par l'herbe.

Les récoltes ont été détruites par les inondations dans les terres basses de l'extrême Nord de l'Etat.

La réunion du Congrès.

Washington, 6 juin—Le *Star* dit: La réponse du Président au sujet de la date à laquelle il a l'intention de convoquer le Congrès et les raisons qui le font agir ainsi, prouvent qu'il est décidé à continuer à faire usage de la réserve d'or et à ne pas émettre de Bons.

Il veut que la situation apparaisse dans toute sa gravité aux membres du corps législatif, au moment de sa réunion, afin que ses membres se voient obligés de réviser les lois pour la protection des finances.

L'administration prétend qu'elle n'est pas obligée d'émettre des bons immédiatement pour combler le déficit qui existe dans la réserve d'or et dit que si celle-ci arrivait à n'être plus que de $25,000,000 ou $3,000,000 avant que de nouvelles lois aient été votées, il n'y aurait pas d'émission de bons avant que celle ci n'ait été autorisée par le Congrès, parce que l'émission pourrait être faite alors à un taux d'intérêt beaucoup moindre qu'avec les lois qui existent en ce moment.

A moins que la situation ne dégénère en panique, le Président ne veut prendre aucune mesure radicale jusqu'à la réunion du Congrès, au mois de septembre; mais si les événements exigeaient des mesures plus promptes, le Congrès serait réuni immédiatement. La longue liste de faillites publiée ce matin n'a pas ébranlé la décision de M. Cleveland.

La question financière a été discutée aujourd'hui à la séance du Cabinet.

Exécution.

New-York, 6 juin.—Santo Martello, un Italien, a été exécuté aujourd'hui à 11 h. 10, les témoins ont été conduits dans la salle d'exécution où quelques instants après le condamné a été amené. A 11 h. 51 m. il était mort après avoir été soumis à deux contacts.

Martello avait tué à coups de couteau, à Saratoga, le 5 mai 1892 un nommé Giovanni Parsello dont il était jaloux.

Collision.

Cortland, N. Y., 6 juin—L'express de New York a fait collision sur le Delaware, Lackawanna & Western R. R. avec une locomotive près de la gare. Aucun des voyageurs n'a été blessé mais le mécanicien, Isaac Wallace, a été tué et le chauffeur a succombé peu de temps après à ses blessures.

Le gardien de nuit a été arrêté et accusé d'homicide,

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochablave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
[illegible] Dauphine et Indépendance.
[illegible] Station des cars, Pologne.
[illegible] Casernes des Etats-Unis.
[illegible] et Dauphine.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an............	$12 00
Six mois............	6 00
Trois mois............	3 00
Un mois............	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an............	$3 00
Six mois............	1 50
Quatre mois............	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73....CHARTRES....73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train.......8:35am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train.......5:00pm
No 3. Vicksburg Express.......5.35 pm	Vicksburg Express.......8:10am
Baton Rouge accommodation.......10:00am	Baton Rouge accommodation.......3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc.3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:50pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi......7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger.......6:55pm	Passenger.......7:00am
Chica.St.L.mail. 8:30am	Chic.St.L.mail. 6 00pm
Chic. limited......7:25pm	Chic.limited....11:30am

TEXAS AND PACIFIC.

No 54, Cal. Ex. 7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..8:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..8:20pm
Local.......10:05am	Local.......5:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio....7:05pm	California Ex....9.30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.10:30 am	No 3 Limited. 7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 FastLine.11:20am

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche et mercredi.

No 9.......7:15 pm	No 10.......7:30 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.......8:25 am	No 8.......4:05 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache...7:00am
....4:15 pm	.....5:00 pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am

Dimanche.

Pte la-Hache..9:20 am	Pte-la-Hache & Shell Beach...7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach...4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger.......10:00 am	Alger.......4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger.......6:05 pm	Alger.......8:00 am

Dimanche seulement.

Alger.......6:40 pm	Alger.......8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

DERELICTS WRECKAGE, &c.

Navires.

Dangerous Obstructions to Navigation along the Coast.

Note.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to may 31st. Reports as to the continued existence of removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

Sandy Hook Lightship bearing West, 6 1/2 miles. Spar 4 feet out of water, apparently attached to a wreck. May 23.

About 3 1/2 miles east of South Brigantine Life-saving Station. Sunken tern schooner Booth Brothers, in 54 feet of water. May 18.

Lat. 39° 48' lon. 74° Topmast standing 7 feet out of water. May 7.

Lat. 37° 54' lon. 75°, about 6 miles SE from Winter Quarter Shoal Lightship Sunken wreck, it or masts showing, probably the Robert Morgan. May 14.

Lat. 34° 41' lon. 75° 51', or about 37 miles SW, by S. from Cape Hatteras light, in 20 fathoms. A broken mast about 15 feet out of water, possibly attached to a sunken wreck. Last seen April 27. Reported fifteen times since Jan. 5.

Cape Hatteras Light, NW. 1/2 N. 10 miles. Upright mast, 20 feet out of water, with yard and gear attached. May 18.

Ice in the South Atlantic.

Icebergs of great size and vast fields of drift ice have been reported by 48 vessels between 40° and 52° south latitude and 32° and 60° west longitude during January and February. Two vessels were lost and a number injured. The colossal magnitude of these icebergs is such that they will not soon disappear. Vessels bound east around Cape Horn should proceed with caution.

Marchés.

Rio Janeiro, 5 juin.—Café—First ordinary 16,500 reis par 10 kilos, second 15,300. Recettes pendant la semaine 28,000 sacs; achats pour le compte des Etats-Unis 25,000 sacs, expédié aux Etats-Unis 70,000 sacs; stock 44,000 sacs.

Santos, 5 juin—Café—Good average 14,600 reis par 10 kilos. Recettes pendant la semaine 25,000 sacs; achats pour les Etats-Unis 20,000 sacs; expédié aux Etats-Unis, 38,000 sacs; stock 134,000 sacs.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 7 JUIN 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 5 P M
Ouachita River—OUACHITA, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 6 JUIN 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ang Hesperia, Garrick Barcelone et Gênes
Steamship ang Costa Rican, Alexander, Liverpool, via Norfolk, Va.
Steamship ang Valesia, Kalwein, Hambourg.
Steamship am Whitney, Staples, Key West, via Port Tampa et Punta Gorda.

ARRIVÉS.

Steamship norv Espana, Nielsen, Livingston.
Steamship am Foxhall, Lassie Port Limon.
Steamship norv Agnes. Folsen Bluefields.
Steamship am Breakwater, McFarane, Puerto Cortez, via Livingston et Bélize.
Goëlette Anna M Stammer, Stilphen, Coatzacoalcos.

BATEAUX A VAPEUR.

Ouachita Cooley Monroe.

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer Ouachita—262 balles coton 39 sacs graine coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—84 barils mélasse
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—170 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—345 balles coton
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—1210 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—120 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—91 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—291 balles coton 548 sacs riz brut

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
	STEAMERS.	
Annie	Hambourg	rue 5e
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 37
Clintonia	Rotterdam	rue 5e
Dupuy de Lôme	Havre	4e dist. 41
El Norte	New York	Alger
Gussie	Bluefields	Alger
Gallego	Liverpool	Southport
Goldsworthy	En réparation	3e dist. 35
Hesperia	Barcelone et Gênes	rue 6e
Isla	Hambourg	rue 5e
Jos. Oteri, Jr	Ceiba	1er dist. 15
Kepler	Hambourg	Southport
Louisiana	New York	2e dist. 8
Marlen	Rotterdam	Gretna
Nicaragua	Bluefields	1er dist. 15
Pedro	Pensacola	3e dist. 7
S Pizzati	Bocas del Toro	1er dist. 15
Strabo	Liverpool	1er dist. 21
Valesia	Hambourg	4e dist. 42
Violante	En réparation	1er dist. 13
Whitney	Havane	Alger
	NAVIRES.	
Elvira	Brême	rue 1re
J D Bischoff	Brême	4e dist. 47
Stephen	Brême	rue 1re
Susanne	Brême	4e dist. 49
	BARQUES.	
India	Barcelone	4e dist. 43
	GOELETTES.	
Santo Oteri	Utilla	1er dist. 14

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Sol, Mason.......parti 3 juin
Steamship New Orleans, Betts.......parti 3 juin
Steamship Excelsior, Percy.......parti 31 mai

LIVERPOOL.
Steamship Pallas, Reynolds.......parti 13 mai
Steamship Astronomer, Wallace.......parti 12 mai
Steamship Nicaraguan, Wonder.......parti 3 mai
Steamship Louisianian, Wallace.......parti 4 mai
Steamship Engineer, Wood.......parti 20 avril
Steamship Jamaican, Daniel.......parti 22 avril
Steamship Professor, Boddie.......parti 20 mai
Steamship Mexican, Sandrey.......parti 20 mai
Steamship Wm Cliff, Fust.......parti 2 juin

BREME.
Steamship Akaba, Carter.......parti 17 mai

DUBLIN.
Steamship Magdalena, Meyer.......parti 14 mai

PALERME.
Steamship Erato, —.......parti 20 mai
Steamship March, —.......parti 11 mai

HAMBOURG.
Steamship Palatine, —.......parti 20 mai
Steamship Tynedale, —.......parti 21 mai

RIO DE JANEIRO.
Navire Pass of Balmaha, Tovar.......parti 29 avril
Barque Bella Formigosa, Reis.......partie 19 avril

MAURITIUS.
Navire Italien Empress, Botto.......parti 18 avril

SANTOS.
Steamship Dalmabre, —.......parti 22 mai

SWANSEA.
Steamship Akaba, Carter.......parti 26 mai
Steamship Tynedale, —.......parti 27 mai

ANVERS.
Steamship Havre, Laporte.......parti 1er juin

TAMPICO.
Steamship Engineer, Wood.......parti 4 juin

PHILADELPHIE.
Navire Annie M Small, Howes.......expé 3 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc., dans une succession.

M. Abraham and Son vs. François Chapuis.

DIX-SEPTIÈME COUR DE DISTRICT Judiciaire, paroisse Vermilion.—No 540—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Dix-septième Cour de District Judiciaire, paroisse Vermilion, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre, intérêt, réclamations et demande du défendeur François Chapuis dans et à la succession de Jeanne Caroline Cavé, veuve de J. B. Cavailley, No 17,091, Division "E" de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, soit comme créancier, légataire ou exécuteur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
5mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée portant le numéro municipal No 554 de la rue Gravier.

Ellen Burke, autorisée vs les mineurs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,720.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Gravier, Dolhonde ou Dorgenois, Rocheblave et Perdido, désigné par le No 27 et mesurant trente-deux pieds de façade rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit terrain sont désignées par le numéro municipal No 554 rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

B. J. Montgomery & Cie. vs. Joseph L. Wirth et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,840.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 13 juin 1893, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de meubles de maison de valeur, comprenant un ameublement de chambre à coucher, etc., matelas, divers, etc, d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 & 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Eugénie Robinson versus veuve Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,617.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 540 borné par les rues Lizardi Villeré, Egania et Robertson. La dite portion de terre mesurant cent soixante dix pieds neuf pouces et une ligne et demie de face à la rue Lizardi, cent treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Villeré et cent treize pieds dix pouces quatre lignes sur le côté vers la rue Robertson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—29 14 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier district.

People's Bank of New Orleans vs Mme Elisa Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38 963.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Commune, Villeré et Gasquet, et mesurant d'après une esquisse annexée à l'acte d'achat de la défenderesse comme suit: Commençant à une distance de cent trente pieds (130) quatre pouces du coin des rues Robertson et Gasquet.

Les dits lots mesurant chaque vingt pieds un pouce de face à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par une allée (15) quinze pieds de large en commun avec les dits lots et autres.

Acquis par la défenderesse par achat de Henry Turner d'après un acte pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, 27 octobre 1890.

Titre enregistré au bureau des aliénations, livre 136, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—juillet 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Dennis Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,644—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Faubourg Delachaise, ville et paroisse de Jefferson, maintenant Sixième District municipal de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No 12 de l'îlet numéro 43 du dit Faubourg, maintenant l'îlet numéro 428, troisième district d'assessement borné par les rues Apollo, maintenant Carondelet, Delachaise, Bacchus, maintenant Baronne, et Foucher, d'après un plan du dit Faubourg, déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Le dit lot forme le coin des rues Bacchus, maintenant Baronne, et Foucher, et mesure trente pieds de face à la rue Bacchus, maintenant Baronne, sur une profondeur et façade à la rue Foucher de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 24—juin 2 9 14

Rapport de la Situation
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le jeudi 4 mai 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes..............		$1,171,459 32
Surtirages, garantis et non garantis		131,850 69
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation..........		50,000 00
Actions, garanties, etc..........		114,019 58
Dû par des agents de réserve approuvé..............		45,206 39
Dû par d'autres banques nationales..............		37,820 97
Dû par des banques d'Etat et banquiers..............		1,012 74
Maison de banque, meubles et installations..............		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées..............		14,534 27
Change pour clearing house........	$82,519 48	
Billets d'autres banques....	7,081 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents.....	56 34	
Espèces..........	31,665 50	
Billets legal tender	217,947 00—	339,269 32
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)..........		2,250 00
Total..............		$2,022,332 50

PASSIF.

Capital payé..............		$300,000 00
Fonds de surplus..............		200,000 00
Profits non divisés..............		91,384 92
Billets de Banques Nationales en circulation..............		37,195 00
Dividendes non payés..........		819 00
Dépôts individuels sujets à chèques........	$1,367,749 42	
Certificats de dépôt de demande..........	1,215 00	
Chèques certifiés.	15,917 12	
Chèques de caissier en circulation....	6,957 60—	1,391,839 15
Dû à d'autres banques nationales		512 44
Dû à des banques et banquiers d'Etat..............		1,690 96
Total..............		$2,022,332 50

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans, ss. }

Je, J. L. MERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. MERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 10me jour de mai 1893.

BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:
H. R. GOGREVE,
G. E. FINLAY,
H. MILLER,
Directeurs.

11 mai—

Dr PRICE'S Cream Baking Powder.

La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.

En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.